

## Vous êtes à la recherche d'un investissement...

- qui donne droit au remboursement de 100% du capital investi à l'échéance finale

- offrant, pendant les trois premières années, un coupon fixe annuel de 4,45% brut

- dont les coupons variables annuels, pendant les trois dernières années, dépendent de la différence entre 2 taux d'intérêt interbancaires sous-jacents, à savoir le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans

- d'une durée fixe de 6 ans

## Mais...

- sans rendement connu au préalable

- dont les coupons bruts variables annuels, à partir de la 4<sup>e</sup> année, oscillent entre 1,00% et 4,00%

- la probabilité de recevoir un coupon maximal pendant la 2<sup>e</sup> période de l'investissement est très faible. La probabilité de recevoir le coupon maximal à chaque date de paiement du coupon est quasi inexistante

## Type de produit

Le produit proposé est un titre de créance avec droit au remboursement du capital investi.

En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser le capital initialement investi à l'échéance finale et à verser des coupons annuels. Les coupons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont calculés en fonction de l'évolution des taux interbancaires sous-jacents.

En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.

Les principaux risques liés à ce produit se trouvent plus loin dans cette fiche produit.

**Belfius Banque vous propose:**  
**Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032**

## Caractéristiques principales

Avec le titre de créance **Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032**, vous investissez dans un produit dont les coupons, pendant les 3 dernières années, dépendent de la différence entre deux taux CMS en EUR (CMS signifie *Constant Maturity Swap* ou taux swap à maturité constante).

Le taux CMS est un taux de référence utilisé par les marchés financiers pour les passages d'un taux fixe à un taux variable ou vice-versa (taux swap) pour une durée allant de 1 an à 30 ans. Vous pouvez suivre l'évolution de ces taux d'intérêt sur [belfius.be](http://belfius.be) dans la publication «Weekly».

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi à l'échéance finale. En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique «Risques» plus loin dans cette fiche produit.

Cet investissement a **une durée fixe de 6 ans** et vient à échéance le 09-06-2032.

## Objectif d'investissement

Pendant la première période de l'investissement, l'investisseur a droit à un coupon fixe. Pendant la deuxième période de l'investissement, le coupon dépend de la différence entre le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans. A l'échéance finale, le rendement potentiel est en partie lié à l'évolution des deux taux d'intérêt sous-jacents sans que les fonds investis y soient directement placés.

Dans un contexte de croissance économique, on peut s'attendre à une courbe de taux normale. Dans ce cas, ce titre de créance offre la possibilité à l'investisseur d'obtenir un rendement potentiellement attractif pour autant qu'à partir de la 4<sup>e</sup> année, le taux CMS en EUR à 2 ans (court terme) soit sensiblement inférieur au taux CMS en EUR à 30 ans (long terme).

À l'inverse, dans une période de politique économique restrictive et de ralentissement de la croissance, on peut être confronté à une inversion de la courbe des taux. Ce scénario peut se présenter si le taux à court terme progresse fortement et si, dans le même temps, le taux à long terme reste stable. Dans ce cas, la différence de taux pourrait être nulle, voire même négative. Dans ce cas, pendant la deuxième période de l'investissement, le coupon minimum sera payé.

## Coût total en cas de conservation jusqu'à l'échéance finale

Maximum 7,70% de la valeur nominale du montant investi sur toute la durée de 6 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. À titre indicatif, à la date du 15-04-2026, le pourcentage total était égal à 3,20% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 6 ans.

Maximum 77,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 6 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. À titre indicatif: à la date du 15-04-2026, le montant total des coûts était égal à 32,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 6 ans.

Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais plus loin dans cette fiche produit.

# Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – mai 2026

ISIN: XS3353981817

## Infos économiques<sup>1</sup>

Plus le conflit avec l'Iran dure, plus l'impact sur l'économie européenne sera important. L'inflation a grimpé à 2,6% dans la zone euro en mars. La probabilité d'une ou deux hausses de taux cette année par la Banque centrale européenne augmente.

Source

<sup>1</sup> Belfius Banque – Investment Strategy – avril 2026

## Calcul du coupon annuel

Les trois premières années, vous avez droit à un coupon brut fixe annuel de 4,45% (coupon net de 3,11%).

À partir de la 4<sup>e</sup> année, un coupon brut variable est versé chaque année qui correspond à 2 x (la différence entre le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans), avec un minimum de 1,00% et un maximum de 4,00% (coupon net de minimum 0,70% et de maximum 2,80%). Le niveau des deux taux CMS est fixé à la date d'observation annuelle (10 jours bancaires ouvrables avant la date de paiement du coupon). La probabilité de recevoir une seule fois un coupon maximal pendant la 2<sup>e</sup> période de l'investissement est très faible. La probabilité de recevoir le coupon maximal à chaque date de paiement du coupon est quasi inexistante.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum 1,94% et maximum 2,96%<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100%. Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que le titre de créance soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

## Exemples chiffrés<sup>3</sup>

### Exemple 1 – scénario négatif

Date du coupon	Niveau CMS 30 ans	Niveau CMS 2 ans	Calcul du coupon	Coupon brut	Coupon net (après déduction du précompte mobilier de 30%)
09-06-2027				4,45%	3,11%
09-06-2028			Pas de coupon variable	4,45%	3,11%
09-06-2029				4,45%	3,11%
09-06-2030	3,80%	3,60%	$2 \times (3,80 - 3,60) = 0,40\%$	1,00% (coupon minimal)	0,70%
09-06-2031	3,60%	3,75%	$2 \times (3,60 - 3,75) = -0,30\%$	1,00% (coupon minimal)	0,70%
09-06-2032	3,95%	3,50%	$2 \times (3,95 - 3,50) = 0,90\%$	1,00% (coupon minimal)	0,70%
<b>Rendement actuariel brut dans cet exemple: 2,79%<sup>4</sup></b>					
<b>Rendement actuariel net dans cet exemple: 1,94%<sup>5</sup></b>					

### Exemple 2 – scénario neutre

Date du coupon	Niveau CMS 30 ans	Niveau CMS 2 ans	Calcul du coupon	Coupon brut	Coupon net (après déduction du précompte mobilier de 30%)
09-06-2027				4,45%	3,11%
09-06-2028			Pas de coupon variable	4,45%	3,11%
09-06-2029				4,45%	3,11%
09-06-2030	4,45%	3,80%	$2 \times (4,45 - 3,80) = 1,30\%$	1,30%	0,91%
09-06-2031	4,30%	3,90%	$2 \times (4,30 - 3,90) = 0,80\%$	1,00% (coupon minimal)	0,70%
09-06-2032	4,30%	3,75%	$2 \times (4,30 - 3,75) = 1,10\%$	1,10%	0,77%
<b>Rendement actuariel brut dans cet exemple 2,86%<sup>4</sup></b>					
<b>Rendement actuariel net dans cet exemple: 1,99%<sup>5</sup></b>					

### Exemple 3 – scénario positif

Date du coupon	Niveau CMS 30 ans	Niveau CMS 2 ans	Calcul du coupon	Coupon brut	Coupon net (après déduction du précompte mobilier de 30%)
09-06-2027				4,45%	3,11%
09-06-2028			Pas de coupon variable	4,45%	3,11%
09-06-2029				4,45%	3,11%
09-06-2030	4,50%	3,80%	$2 \times (4,50 - 3,80) = 1,40\%$	1,40%	0,98%
09-06-2031	4,30%	3,50%	$2 \times (4,30 - 3,50) = 1,60\%$	1,60%	1,12%
09-06-2032	4,45%	2,35%	$2 \times (4,45 - 2,35) = 4,20\%$	4,00% (coupon maximal)	2,80%
<b>Rendement actuariel brut dans cet exemple: 3,44%<sup>4</sup></b>					
<b>Rendement actuariel net dans cet exemple: 2,40%<sup>5</sup></b>					

<sup>3</sup> Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>4</sup> Le rendement actuariel brut tient compte du prix d'émission de 100%. Il est calculé avant déduction du précompte mobilier de 30%. Ce dernier est valable pour autant que le titre de créance soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

<sup>5</sup> Le rendement actuariel net tient compte du prix d'émission de 100%. Il est calculé après déduction du précompte mobilier de 30%. Ce dernier est valable pour autant que le titre de créance soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Les exemples chiffrés précédents sont fournis pour illustrer le fonctionnement de ce titre de créance. Si vous souhaitez de plus amples informations sur les scénarios de performances calculés sur base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPS (règlement UE n° 1286/2014), nous vous prions de consulter le document d'Informations clés (Key Information Document, KID). Ces scénarios de performances constituent des illustrations basées sur les performances du passé et des hypothèses déterminées. Ce que vous allez effectivement recevoir avec ce produit peut s'avérer inférieur et dépend des performances futures du marché, qui sont incertaines et difficiles à prévoir.

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Ce produit ne sera pas coté sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendants de l'émetteur, il n'est pas garanti que vous puissiez vendre le produit avant l'échéance finale. Si vous vendez vous-même cet investissement avant l'échéance finale, le prix calculé par Belfius Banque SA peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit (par ex. en cas de détérioration de la solvabilité de l'émetteur ou de hausse du taux du marché), ce qui peut éventuellement entraîner une perte de capital. En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e.a. TOB – voir rubrique « Fiscalité »), des frais de courtage de maximum 0,60% et des frais de sortie de maximum 3,00% en fonction de la durée résiduelle seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque SA. Plus loin dans cette fiche produit, vous trouverez également de plus amples informations dans les rubriques 'Coûts à charge de l'investisseur' et 'Risques' ('risque de liquidité' et 'risque de fluctuation du prix du titre de créance').

## COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

### Coûts inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Tous les frais (inclus dans le prix d'émission de 100%) payés à l'émetteur au début de l'investissement pour la structuration du produit: 0,20% de la valeur nominale du montant souscrit.
<b>Frais récurrents</b>	Tous les frais récurrents (inclus dans le prix d'émission de 100%) liés à la gestion et à la distribution de ce produit et déduits de sa valeur lors de la durée de l'investissement. Ces frais pourraient évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des conditions de marché pendant la période de souscription. Le total des frais récurrents inclus dans le prix d'émission ne dépassera toutefois pas 1,25% par an ou maximum 7,50% (1,25% x 6 ans) de la valeur nominale du montant souscrit si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. À titre indicatif, à la date du 15-04-2026, ces frais s'élevaient à 0,50% par an, soit un total de 3,00% si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

### Coûts non inclus dans le prix d'émission

<b>Remboursement à l'échéance finale</b>	Aucun frais.
<b>Vente avant l'échéance finale</b>	Ce titre de créance ne sera pas coté sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants: (i) des frais de courtage de maximum 0,60% sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque (ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie: 3% si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2% si la durée résiduelle est supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an. (iii) un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque La valeur de marché indicative du titre de créance est consultable sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> via votre Belfius Direct Net ou via votre agence de Belfius. Après la clôture de la période de souscription Belfius communiquera les modifications importantes aux investisseurs via le site web <a href="#">Informations destinées aux investisseurs – Émissions de BFC et général - Belfius</a>

### Coût total en cas de conservation jusqu'à l'échéance finale (sur la base du montant minimum de souscription de 1.000 euros)

<b>Pourcentage maximal</b>	Maximum 7,70% de la valeur nominale du montant investi sur toute la durée de 6 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. A titre indicatif: à la date du 15-04-2026, le pourcentage total était égal à 3,20% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 6 ans.
<b>Montant maximal absolu</b>	Maximum 77,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 6 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. A titre indicatif: à la date du 15-04-2026, le montant total des coûts était égal à 32,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 6 ans.

# Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – mai 2026

ISIN: XS3353981817

## RISQUES

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui pourrait être difficile à comprendre.

**Description des risques :** les titres de créance comportent entre autres les risques suivants:

<b>Risque de discontinuité du taux CMS en EUR</b>	Le risque existe que, tout au long de la durée du produit, le taux CMS en EUR soit adapté ou éventuellement remplacé par un autre taux sous-jacent, ce qui pourrait provoquer la modification ou le remboursement anticipé du titre de créance.
<b>Risque de crédit</b>	En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons ne soient pas payés. Si Belfius Banque est confrontée à de graves problèmes de solvabilité, l'organe de contrôle peut imposer une restructuration afin d'éviter la faillite. Dans ce cas, les titres de créance peuvent, sur décision de l'organe de contrôle, être entièrement ou partiellement annulés ou être convertis en instruments de capitaux propres (actions) (lesdits 'Bail-in'). De ce fait, même sans que l'émetteur ou le garant tombe effectivement en faillite, vous courez le risque de ne pas pouvoir récupérer des montants auxquels vous avez droit et de perdre entièrement ou partiellement le capital investi. L'exercice d'une mesure de résolution par l'organe de contrôle en vertu de la directive 2014/59/UE peut aussi porter sur la garantie fournie par Belfius Banque et avoir pour conséquence que vous ne puissiez pas invoquer la garantie fournie par Belfius Banque.
<b>Risque de liquidité</b>	Ce titre de créance ne sera pas coté sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendamment du garant, vous courez le risque de ne pouvoir vendre le produit avant l'échéance finale. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part, par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix du titre de créance») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e.a. TOB – voir rubrique 'Fiscalité'), des frais de courtage de maximum 0,60% et des frais de sortie (3% si la durée résiduelle s'élève à plus de 2 ans; 2% si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an, mais inférieure ou égale à 2 ans; 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an) seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque (voir rubrique 'Coûts à charge de l'investisseur').
<b>Risque de fluctuation du prix du titre de créance (risque de marché)</b>	Le prix de ce titre de créance fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés, la valeur sous-jacente et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
<b>Risque de rendement</b>	Le rendement potentiel est lié à la performance de deux taux d'intérêt sous-jacents. Toutefois, durant les trois dernières années de l'investissement, le coupon annuel est limité à un maximum de 4,00% brut (2,80% net après déduction de 30% de pré-compte mobilier), ce qui signifie que vous pourriez ne pas bénéficier de l'intégralité de la hausse des taux d'intérêt sous-jacents.
<b>Risque d'inflation</b>	Si l'inflation reste positive au cours des prochaines années, le rendement réel peut être négatif. Ce risque est d'autant plus grand en cas d'inflation élevée.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les différents risques dans le prospectus ou sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements).

Vous trouverez de plus amples informations concernant les catégories de produits sur [belfius.be/categoriesdeproduits](https://belfius.be/categoriesdeproduits).

# Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – mai 2026

ISIN: XS3353981817

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 04-05-2026 au 28-05-2026 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Le 09-06-2026. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas au titre de créance pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Emetteur</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
<b>Garant</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Une notation (ou «rating») est donnée uniquement à titre indicatif et ne constitue aucunement une recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. L'agence de notation peut à tout moment suspendre, modifier ou retirer la notation. Vous trouverez plus d'informations concernant les notations de crédit sur <a href="https://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Vous pouvez également consulter les conseils de notation sur <a href="https://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a>
<b>Durée</b>	Du 09-06-2026 au 09-06-2032.
<b>Prix d'émission</b>	100%; coupures de 1.000 euros.
<b>Montant de l'émission</b>	Le montant minimum de l'émission est fixé à 3 millions d'euros. Le montant maximum est fixé à 500 millions d'euros.
<b>Prix de remboursement à l'échéance finale</b>	L'investisseur a droit à un prix de remboursement de 1.000 euros par coupure de 1.000 euros. En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.
<b>Coupons</b>	Les trois premières années, un coupon fixe de 4,45% brut (coupon net de 3,11%), payable le 09-06-2027, le 09-06-2028 et le 09-06-2029 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant. À partir de la 4 <sup>e</sup> année jusqu'à la 6 <sup>e</sup> année incluse, un coupon brut variable correspondant à 2 x (la différence entre la valeur du taux CMS en EUR à 30 ans et la valeur du taux CMS en EUR à 2 ans), avec un minimum de 1,00% et un maximum de 4,00% brut (coupons nets de minimum 0,70% et maximum 2,80%). Ces coupons variables sont payables le 09-06-2030, le 09-06-2031 et le 09-06-2032 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant.
<b>Dates d'observation du taux CMS en EUR à 30 ans et du taux CMS en EUR à 2 ans</b>	À partir de la 4 <sup>e</sup> année, 10 jours bancaires ouvrables avant la date de paiement du coupon. Vous pouvez suivre l'évolution de ces taux d'intérêt sur <a href="https://belfius.be">belfius.be</a> dans la publication «Weekly».

<b>DOSSIER-TITRES</b>	La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.
-----------------------	---

<b>DROIT APPLICABLE</b>	Ces titres de créance sont soumis au droit belge.
-------------------------	---

<p><b>FISCALITÉ</b></p>	<p>En vertu de la législation fiscale actuelle, qui est susceptible d'être modifiée, le régime fiscal est le suivant:</p> <p><b>1. Investisseurs particuliers soumis à l'impôt des Personnes Physiques belge</b></p> <p><b>Coupons et paiements à l'échéance finale:</b></p> <p>Précompte mobilier (PM) libératoire de 30% sur les coupons et sur la somme payée en Belgique au-delà du prix d'émission à l'échéance (anticipée) finale. Si aucun PM n'a été retenu (par exemple en cas de paiement sur un compte étranger), vous devez déclarer vous-même ce montant dans votre déclaration d'impôt des personnes physiques</p> <p><b>En cas de vente avant l'échéance finale à Belfius Banque SA au nom et pour compte de l'émetteur:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La différence positive entre le prix de rachat et le prix d'émission est considérée comme un intérêt et est, en cas de paiement en Belgique, soumise à un PM libératoire de 30%. Si aucun PM n'a été retenu (par exemple en cas de paiement sur un compte étranger), vous devez déclarer vous-même ce montant dans votre déclaration d'impôt des personnes physiques</li> <li>• Taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,12% (maximum 1.300 euros)</li> </ul> <p><b>2. Sociétés belges soumises à l'impôt sur les sociétés</b></p> <p>Régime fiscal applicable à l'ensemble des revenus (intérêts et plus-values):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les revenus sont imposables à l'impôt sur les sociétés</li> <li>• Aucun précompte mobilier ne sera retenu si l'attestation correspondante a été signée</li> <li>• Taxe sur les opérations de bourse (TOB) de 0,12% (maximum 1.300 euros) en cas de vente ou d'achat avant l'échéance finale; pendant la période de souscription et à l'échéance finale, aucune TOB n'est due</li> </ul> <p>Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous adresser à Belfius Banque. Les investisseurs soumis à un autre régime fiscal sont invités à s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
<p><b>PROSPECTUS - KID</b></p>	<p>Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du <a href="#">prospectus de base</a> du 19-05-2025 (le Notes Issuance Programme), du premier supplément du 29-07-2025, du deuxième supplément du 09-03-2026, du troisième supplément du 07-04-2026, du quatrième supplément du 22-04-2026 et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base, approuvés par la FSMA), ainsi que des <a href="#">Final Terms</a> en anglais (du 30-04-2026) et <a href="#">du résumé du prospectus de base</a>, disponible en français et en néerlandais.</p> <p>Le Notes Issuance Programme daté du 19 mai 2025 est valide jusqu'au 19 mai 2026; il sera mis à jour au plus tard le 19 mai 2026. Le prochain prospectus de base sera disponible sur le site web de Belfius Financing Company <a href="http://www.belfius-financing-company.lu/FR/titres-creances/index.aspx">www.belfius-financing-company.lu/FR/titres-creances/index.aspx</a>. Les investisseurs qui se sont inscrits à ce produit pendant la période de validité du Notes Issuance Programme daté du 19 mai 2025 auront un droit de rétractation de 3 jours ouvrables à compter de la publication du prochain prospectus de base. Les investisseurs en seront informés au moyen d'une communication individuelle ainsi que via un avis qui sera publié sur le site web <a href="http://belfius.be/informations-investisseurs">belfius.be/informations-investisseurs</a>, où le nouveau prospectus de base sera également disponible. Même si un nouveau prospectus de base est publié, il convient de noter que ce produit sera émis sur la base des conditions de 2025, incorporées par référence dans le prospectus de base de 2026, complété par les Final Terms applicables. Les documents ci-dessus sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure les services financiers, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> ou <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>.</p> <p>S'il est constaté qu'un nouveau facteur important, une erreur substantielle ou une inexactitude substantielle liés aux informations contenues dans le prospectus de base et susceptible d'influencer l'évaluation des valeurs mobilières surviennent entre la date d'approbation du prospectus de base et la date de clôture de la période de souscription, un supplément au prospectus de base sera publié.</p> <p>En cas de publication d'un supplément ou d'un nouveau prospectus de base pendant la période de souscription, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre ont le droit de retirer leur souscription dans un délai de 3 jours ouvrables après publication du supplément ou du nouveau prospectus de base. Belfius Banque vous assistera, le cas échéant, dans l'exercice de votre droit de rétractation. Plus d'informations sur votre droit de rétractation sont disponibles sur <a href="http://belfius.be/informations-investisseurs">belfius.be/informations-investisseurs</a>.</p> <p>Si vous avez opté de recevoir les informations par voie électronique, vous retrouverez cette information via nos canaux digitaux <a href="#">Belfius Direct Net</a> ou <a href="#">Belfius Mobile</a> et/ou votre extrait de compte numérique. Si vous avez choisi de ne pas recevoir d'informations par voie électronique, nous vous recommandons de surveiller notre site web pour vérifier si un supplément a été publié. Si vous souhaitez néanmoins recevoir cette information par voie électronique, vous avez toujours la possibilité de demander l'accès à l'un de nos canaux digitaux.</p> <p>L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit. Veuillez également prendre connaissance du document d'informations clés (<a href="#">Key Information Document, KID</a>), établi conformément au Règlement européen PRIIPS (Règlement UE n° 1286/2014), avant de prendre la décision d'investir. Ce document vous est remis.</p> <p>Les documents ci-dessus sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assurent le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> ou sur <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a></p>
<p><b>SERVICE PLAINTES</b></p>	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service <b>Gestion des plaintes</b> (N° de colis 7908), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, <b>Negotiation</b> (N° de colis 7913), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'<b>Ombudsman</b> en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (<a href="https://www.belfius.be/retail/fr/ext-ombudsfin">https://www.belfius.be/retail/fr/ext-ombudsfin</a>).</p>

# Belfius Financing Company (LU) Active Interest 06/2032

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – mai 2026

ISIN: XS3353981817

## Évolution sur 6 ans des taux CMS en EUR à 2 ans et taux CMS en EUR à 30 ans

Au 22-04-2026: niveau de clôture du taux CMS en EUR à 2 ans: 2,739%. Niveau de clôture du taux CMS en EUR à 30 ans: 3,181%.

Calcul:  $2 \times (\text{CMS 30 ans} - \text{CMS 2 ans}) = 2 \times (3,181\% - 2,739\%) = 0,883\%$ .



Source : LSEG Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Conditions valables au 04-05-2026 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB  
RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

### Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **04-05-2026 au 28-05-2026** inclus avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site [belfius.be](https://www.belfius.be).